

Le Mans, le 6 septembre 2018

Mme Florence Lahaye  
M. Julien Cristofoli  
Co-secrétaires départementaux SNUipp-FSU  
Délégué.es du personnel  
à  
M. Jean-Marc Milville  
Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale de la Sarthe

Objet : demande de tenue d'une CAPD avant le 14 septembre 2018

Monsieur le Directeur Académique,

Dans le cadre du dialogue social et dans le respect des textes réglementaires nous vous demandons de bien vouloir :

- produire un appel à candidatures pour les modules de formation d'initiative nationale conformément à l'article 7 de l'arrêté du 10 février 2017 (JORF n°0037 du 12 février 2017 texte n° 9) relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à l'annexe 2 de la circulaire n° 2018-068 du 18-6-2018.
- convoquer une CAPD dans les délais réglementaires permettant de traiter l'ensemble des candidatures concernant les modules de formation d'initiative nationale. Celle-ci permettra également de traiter de façon réglementaire des récentes affectations que vous avez prononcées, notamment suite aux mesures de carte scolaire prises ce mardi 4 septembre.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur académique, nos respectueuses salutations.

Julien CRISTOFOLI



Florence LAHAYE



Co-secrétaires départementaux du **SNUipp-FSU** de la Sarthe